

# **Discours du premier ministre – rentrée judiciaire du Barreau de Montréal**

*Montréal, le 5 septembre 2019*

*La version prononcée fait foi.*

Distingués invités,

Ça fait plaisir de me retrouver devant autant d'éminents juristes.

Il y a toujours eu un certain lien entre le droit et la politique. Il y a toujours eu beaucoup de juristes en politique.

C'est une bonne chose, puisqu'on est des législateurs. Mais il ne faut pas oublier d'avoir aussi quelques comptables.

L'important, c'est d'avoir des gens dynamiques. Et on a la chance d'avoir une ministre de la Justice qui n'est pas reposante.

Je voudrais d'abord remercier Maître Alexandre Forest pour son invitation.

J'en profite aussi pour le féliciter d'être devenu le plus jeune bâtonnier de l'histoire du Barreau de Montréal.

Quand on fait de la politique, c'est d'abord pour la prochaine génération.

On sait que la jeunesse est souvent un gage de changement, d'innovation. Et on le voit déjà ce soir avec les invités présents.

Je pense que c'est une excellente idée d'ouvrir vos portes à des membres du gouvernement et à une délégation de la société civile.

Quand on parle de justice, c'est beaucoup plus large qu'une seule profession.

Chacun à notre manière, on travaille tous à bâtir un Québec plus juste.

Mais pour y arriver, il faut qu'on se parle, il faut qu'on travaille ensemble.

Il faut qu'on mette nos points de vue en commun au profit de l'ensemble des Québécois.

\*\*\*

Je veux profiter de ma présence ici pour vous parler de l'approche de notre gouvernement en matière de Justice.

Avec notre ministre Sonia Lebel, on veut d'abord rester à l'écoute de la population pour rétablir des ponts avec le système judiciaire.

On veut transformer notre justice pour redonner confiance aux Québécois.

On veut bâtir un système judiciaire plus efficace, plus ouvert, mieux adapté à la réalité de la population.

Et on s'est donné trois priorités pour y arriver :

- Améliorer l'accès à la justice pour tous les Québécois;
- Réduire les délais judiciaires en modernisant nos façons de faire;
- Et réformer notre droit de la famille pour s'adapter aux nouvelles réalités.

Trois grands défis qui vont permettre aux Québécois de reconnecter avec leur système de justice.

\*\*\*

Commençons par l'accès à la justice.

Je pense qu'il faut être lucide : en ce moment au Québec, les tribunaux ne sont pas ouverts à tout le monde.

On a une petite portion de la population qui peut se payer un avocat et un procès, et de l'autre côté, on a l'aide juridique pour les gens plus défavorisés.

Mais entre les deux, il y a une grande partie de la classe moyenne qui est laissée de côté.

Une grande proportion de la population qui n'est ni assez riche pour se payer une défense, ni assez démunis pour l'aide juridique.

Ces gens-là ne peuvent pas se permettre d'être victimes d'injustice et de faire valoir leurs droits. On ne peut pas accepter ça.

Ce n'est pas un problème qui est simple, mais on travaille déjà sur des solutions.

Un premier levier, c'est d'élargir l'accès à l'aide juridique.

Avec notre budget, on a fait un premier pas dans ce sens-là.

On a bonifié l'exemption des pensions alimentaires pour enfants à charge dans plusieurs programmes, entre autres pour l'aide juridique.

Le résultat, c'est que plus de familles à faible revenu vont y avoir accès.

Comme promis, on travaille aussi à bonifier les tarifs d'aide juridique pour les avocats en pratique privée.

Ça va permettre d'améliorer la disponibilité du service dans toutes nos régions.

Un autre levier, c'est de mieux informer le public sur leurs droits, entre autres pour faciliter l'autoreprésentation.

On a le Fond d'accès Justice qui travaille dans ce sens-là et on va s'en servir pour lancer de nouveaux projets.

Et on va continuer les efforts pour créer une plateforme d'information juridique, plus centralisée et plus compréhensible pour tout le monde.

Au-delà de ça, on va aussi continuer d'évaluer les moyens qu'on peut prendre pour réduire les frais judiciaires pour l'ensemble de la population.

Toutes les options sont sur la table pour donner aux Québécois un accès plus facile à leur justice.

\*\*\*

Notre deuxième défi, c'est d'accélérer l'administration de la justice.

On sait depuis longtemps que nos délais judiciaires sont trop longs, mais avec l'arrêt Jordan il y a trois ans, le problème est devenu criant.

On a vu plusieurs cas d'arrêt de procédures qui ont révolté la population. Encore cet été, l'affaire Catania a ébranlé la confiance du public.

Les gens ont raison de s'indigner; on ne peut pas rester les bras croisés.

On a déjà fait du chemin pour améliorer la situation depuis l'arrêt Jordan, mais on doit encore faire mieux.

Il faut s'assurer de financer adéquatement notre système judiciaire, et il faut revoir nos façons de faire.

Il faut moderniser notre justice et profiter des nouveaux moyens technologiques pour accélérer les procédures.

En juin dernier, on a fait un premier pas dans ce sens-là avec un projet de loi sur l'efficacité de la justice pénale.

Ça va entre autres permettre d'introduire de nouvelles technologies et de réduire les délais, donc de désengorger nos tribunaux.

Des mesures dans le même sens vont être présentées dans les prochains mois pour la justice civile et criminelle.

On a une enveloppe de 500 millions pour la Transformation de la Justice.

Ça va nous aider à moderniser nos infrastructures pour se tourner vers les nouvelles technologies, entre autres la visioconférence.

On va encourager les initiatives de cyberjustice. Et on va mettre un frein à la culture de la paperasse dans les tribunaux.

J'avoue que j'ai appris, il y a environ un an, grâce à Sonia, que nos dossiers judiciaires sont à l'âge de pierre.

Vive la numérisation de tous les dossiers judiciaires!

Donc, on a le devoir de réduire les délais.

C'est essentiel pour que les Québécois retrouvent confiance en leur justice.

Et je compte sur vous pour contribuer à ce grand chantier, pour nous aider à rendre notre système judiciaire plus efficace.

\*\*\*

Notre troisième grand défi, c'est la réforme du droit de la famille.

La dernière fois qu'on a réformé notre droit de la famille au Québec, c'était il y a presque 40 ans.

À l'époque, René Lévesque était premier ministre, Marc-André Bédard ministre de la Justice, et votre bâtonnier n'était pas encore né.

Bien sûr, les réalités ont beaucoup changé. Des enjeux comme les conjoints de fait ou les mères porteuses ne faisaient pas partie du décor dans ce temps-là.

Ce sont aujourd'hui des questions déchirantes qui se présentent déjà devant les tribunaux, mais que notre droit tarde à trancher.

C'est notre devoir comme législateur d'écouter les Québécois et de leur donner un droit de la famille qui s'accorde mieux à leur réalité.

Ça va toucher beaucoup de gens dans leur quotidien. On parle d'êtres humains, souvent dans des positions difficiles, et pas seulement de sujets de droit.

Sonia va mener cette réforme avec la sensibilité et l'humanité que je lui connais.

Et on ne part pas de rien. On a déjà le rapport du professeur Alain Roy, qui avait malheureusement été un peu tabletté par le gouvernement précédent.

Et puis on a mené des consultations partout au Québec au printemps dernier pour s'assurer de bien faire les choses, toujours avec l'apport du professeur Roy.

La prochaine étape, ça va être de déposer des projets de loi dans les prochains mois.

Le principe qui nous guide, c'est d'écouter les familles et de répondre à leurs préoccupations, mais c'est surtout de servir l'intérêt de l'enfant.

Dans tous les changements qu'on va faire, on veut que l'intérêt de l'enfant reste au centre de nos décisions.

C'est vrai pour le droit de la famille, et ça va aussi être vrai avec les changements qu'on veut faire à la DPJ.

Nos enfants sont les premières victimes, les victimes silencieuses d'un droit qui ne répond plus aux réalités d'aujourd'hui.

On doit être là pour leur donner une voix.

\*\*\*

Donc, on a trois grands défis devant nous :

- Améliorer l'accès à la justice;
- Réduire les délais judiciaires;
- Et réformer notre droit de la famille.

Trois défis qui sont déjà en chantier, sous la supervision de notre ministre de la Justice.

L'objectif, c'est de remettre les citoyens au centre de leur système de justice.

C'est d'avoir une justice plus accessible, plus efficace qui va redonner confiance aux Québécois.

Je compte sur vous pour nous aider à y arriver et qu'à la fin, on soit tous fiers du système de justice québécois.

Merci et bonne rentrée judiciaire!